

Cadre des résultats relatifs aux genres : nouveau tableau de données sur le harcèlement en milieu de travail

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 12 février 2024

Le [Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) de Statistique Canada, en collaboration avec le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, a publié un nouveau tableau de données sur les expériences de harcèlement et d'agression sexuelle en milieu de travail. Ce tableau de données fait rapport sur le [Cadre des résultats relatifs aux genres](#) (CRRG), mis en place par le gouvernement du Canada en 2018 pour suivre les progrès en matière d'égalité des genres au Canada. Le nouveau tableau de données comprend aussi des données recueillies dans le cadre de l'[Enquête sur les inconduites sexuelles au travail](#) (EIST) de 2020.

Les données de l'EIST de 2020 ont été diffusées pour la première fois dans une infographie ([Les inconduites sexuelles et la discrimination fondée sur le genre en milieu de travail, 2020](#)) et un article de *Juristat* ([Expériences de comportements sexualisés inappropriés, d'agressions sexuelles et de discrimination fondée sur le genre vécues par les travailleurs dans les provinces canadiennes, 2020](#)) en août 2021.

Le harcèlement en milieu de travail fait référence aux comportements, gestes et propos offensants et inopportuns d'une personne pendant un événement ou à un endroit lié au travail, qui risquent vraisemblablement d'offenser, d'intimider, d'humilier ou de rabaisser une autre personne. Il englobe aussi les comportements sexualisés inappropriés, les comportements discriminatoires et les agressions sexuelles.

Des comportements sexualisés inappropriés comprennent les communications verbales et non verbales inappropriées, des comportements liés à du matériel sexuellement explicite, les attouchements non désirés et les relations sexuelles suggérées. Un comportement discriminatoire comprend la discrimination fondée sur l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne, la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle réelle ou perçue d'une personne, ainsi que la discrimination fondée sur le fait ou la perception qu'une personne est transgenre.

Les agressions sexuelles comprennent les attaques de nature sexuelle; les attouchements sexuels non désirés et les activités sexuelles auxquelles la victime ne pouvait pas consentir parce qu'elle était manipulée, contrainte, sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool ou forcée d'une autre façon que physiquement.

Tous les résultats liés aux expériences de harcèlement ou d'agression sexuelle dans un milieu de travail ou dans un cadre lié au travail ont eu lieu pendant que les répondants occupaient un emploi.

Près de 1 femme sur 2 et environ 3 hommes sur 10 déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail

Au Canada, 31 % des hommes et 47 % des femmes ont déclaré avoir déjà été victimes d'une forme quelconque de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail.

Une plus grande proportion de femmes ont déclaré avoir déjà été victimes de comportements sexualisés inappropriés (44 %) dans un environnement de travail; venaient ensuite celles qui ont déclaré avoir subi des comportements discriminatoires (20 %) et des agressions sexuelles (13 %). Une proportion considérable d'hommes ont aussi déclaré avoir déjà été victimes de comportements sexualisés inappropriés (29 %), de comportements discriminatoires (9 %) et d'agression sexuelle (3 %) en milieu de travail.



Tableau 1**Proportion d'employés ayant déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre, Canada et provinces**

	Hommes	Femmes
	%	
Canada	31	47
Terre-Neuve-et-Labrador	32	50
Île-du-Prince-Édouard	32 ^E	41
Nouvelle-Écosse	31	53
Nouveau-Brunswick	32	41
Québec	24	42
Ontario	31	47
Manitoba	29	44
Saskatchewan	39	50
Alberta	40	53
Colombie-Britannique	35	53

E à utiliser avec prudence

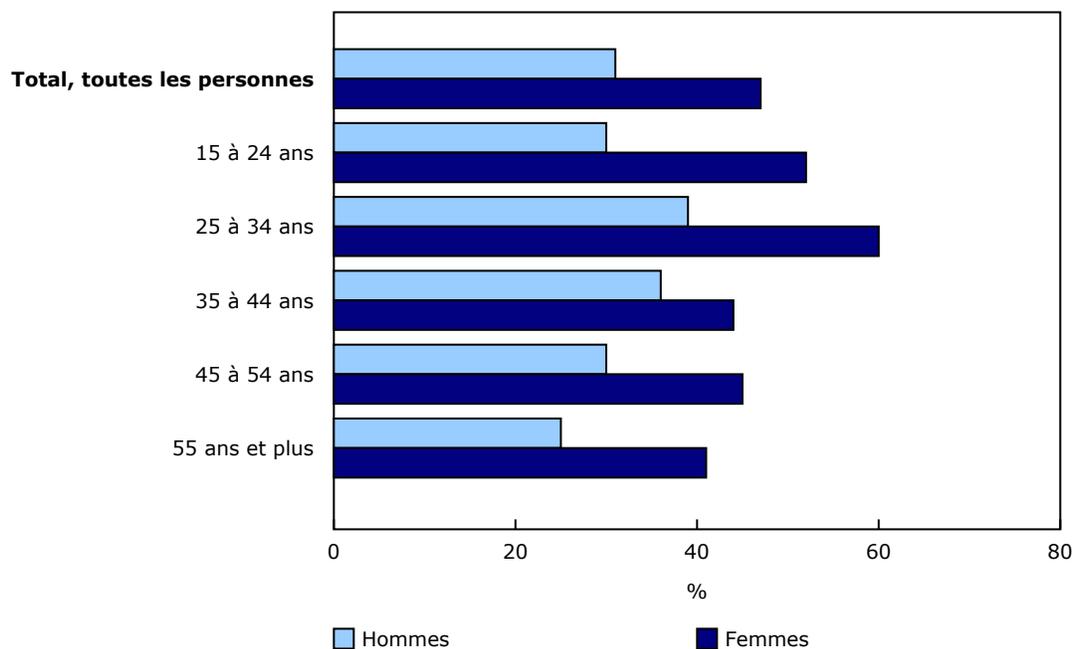
Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Les personnes occupant un emploi âgées de 25 à 34 ans affichent le plus haut taux de harcèlement ou d'agression sexuelle vécu en milieu de travail

Parmi les personnes occupant un emploi, 60 % des femmes et 39 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Ces résultats étaient principalement attribuables aux taux de comportements sexualisés inappropriés déclarés par les femmes (57 %) et les hommes (37 %) âgés de 25 à 34 ans.

Lorsqu'on se concentre sur le harcèlement ou les agressions sexuelles en milieu de travail qui se sont produits au cours des 12 mois ayant précédé la collecte des données (expériences vécues en 2019), les proportions chez les femmes (39 %) et les hommes (23 %) âgés de 25 à 34 ans demeurent relativement élevées. Toutefois, les personnes âgées de 15 à 24 ans ont enregistré les plus fortes proportions de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. Plus de 4 femmes sur 10 (43 %) et 1 homme sur 4 (25 %) âgés de 15 à 24 ans ont déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au cours de cette période.

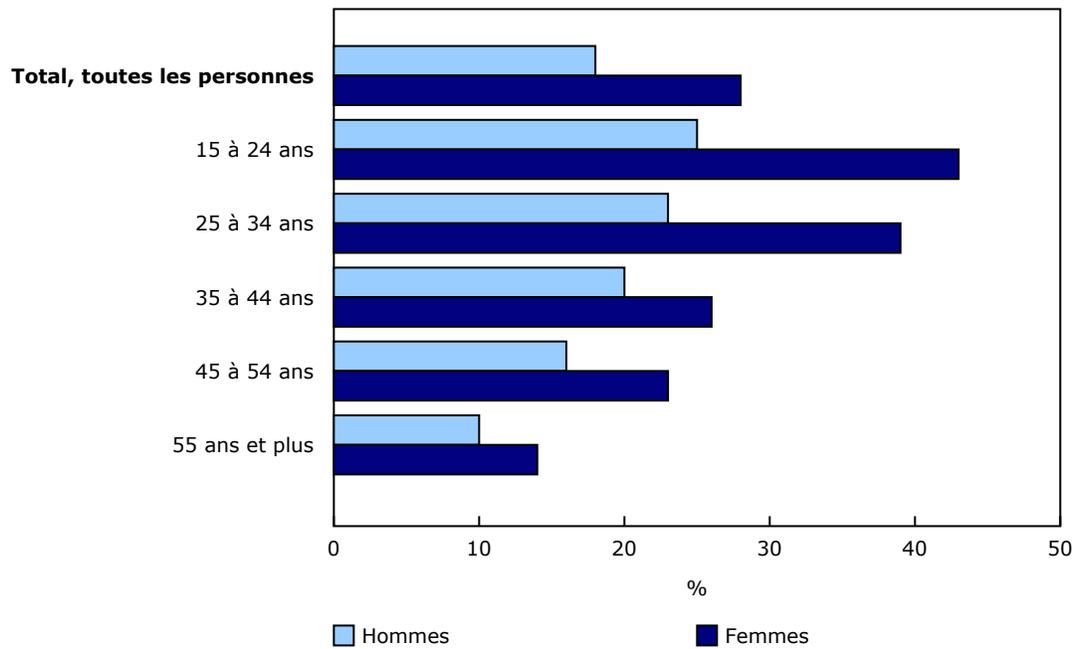
Graphique 1
Proportion d'employés ayant déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et le groupe d'âge, Canada



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Graphique 2

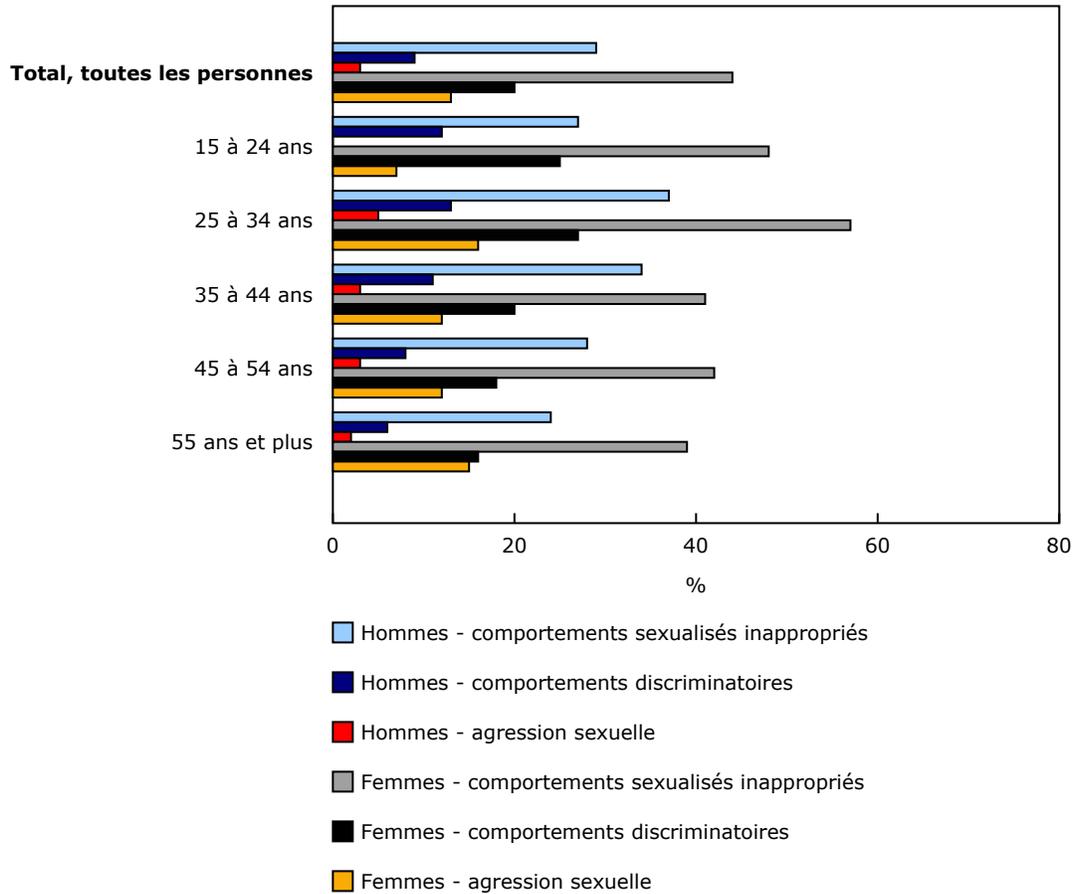
Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et le groupe d'âge, Canada



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Graphique 3

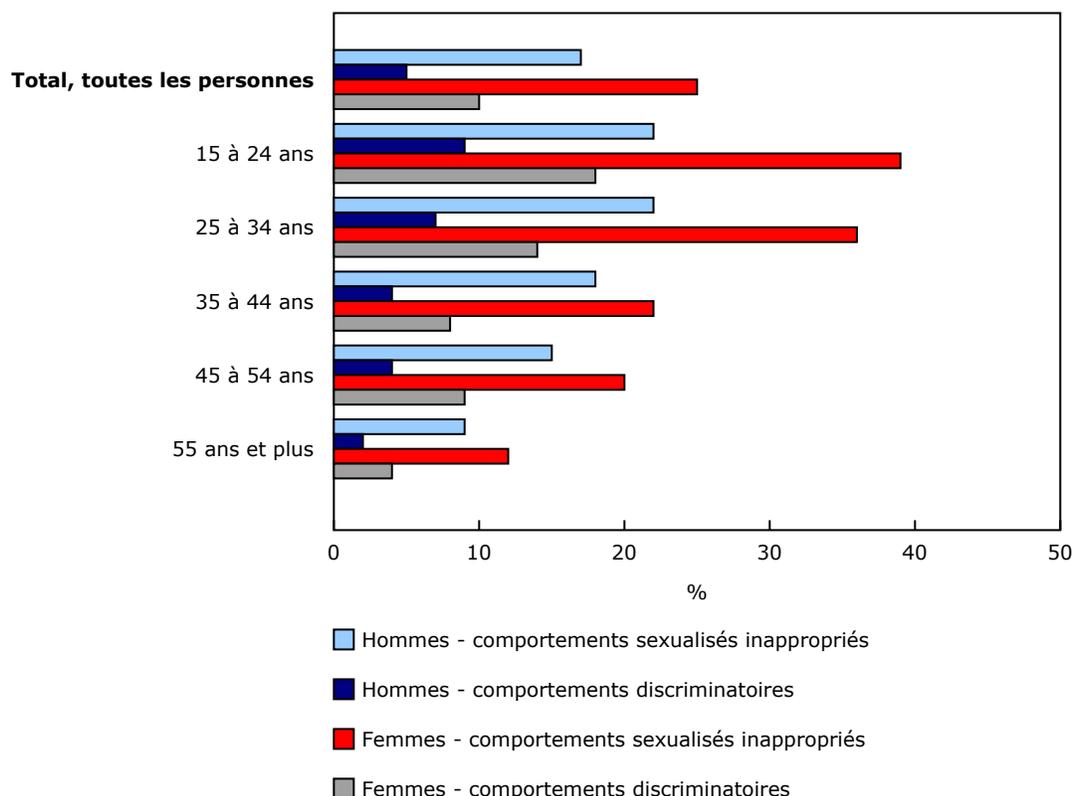
Proportion d'employés ayant déclaré avoir déjà été victimes de comportements sexualisés inappropriés, de comportements discriminatoires ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et le groupe d'âge, Canada



F trop peu fiable pour être publié; se rapporte aux hommes âgés de 15 à 24 ans ayant été victimes d'agression sexuelle.
Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Graphique 4

Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de comportements sexualisés inappropriés ou de comportements discriminatoires en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et le groupe d'âge, Canada



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Le nouveau tableau de données fournit aussi des renseignements sur les expériences de harcèlement ou d'agression sexuelle vécues par les personnes ayant une incapacité, les Autochtones, les personnes racisées et les immigrants

Parmi les personnes ayant une incapacité, 58 % des femmes et 41 % des hommes ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Parallèlement, 41 % des femmes et 28 % des hommes sans incapacité ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Les personnes ayant une incapacité pourraient être confrontées à d'autres difficultés en milieu de travail, y compris des restrictions à leur participation en milieu de travail, et afficher des taux plus élevés de harcèlement ou d'agression sexuelle à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail.

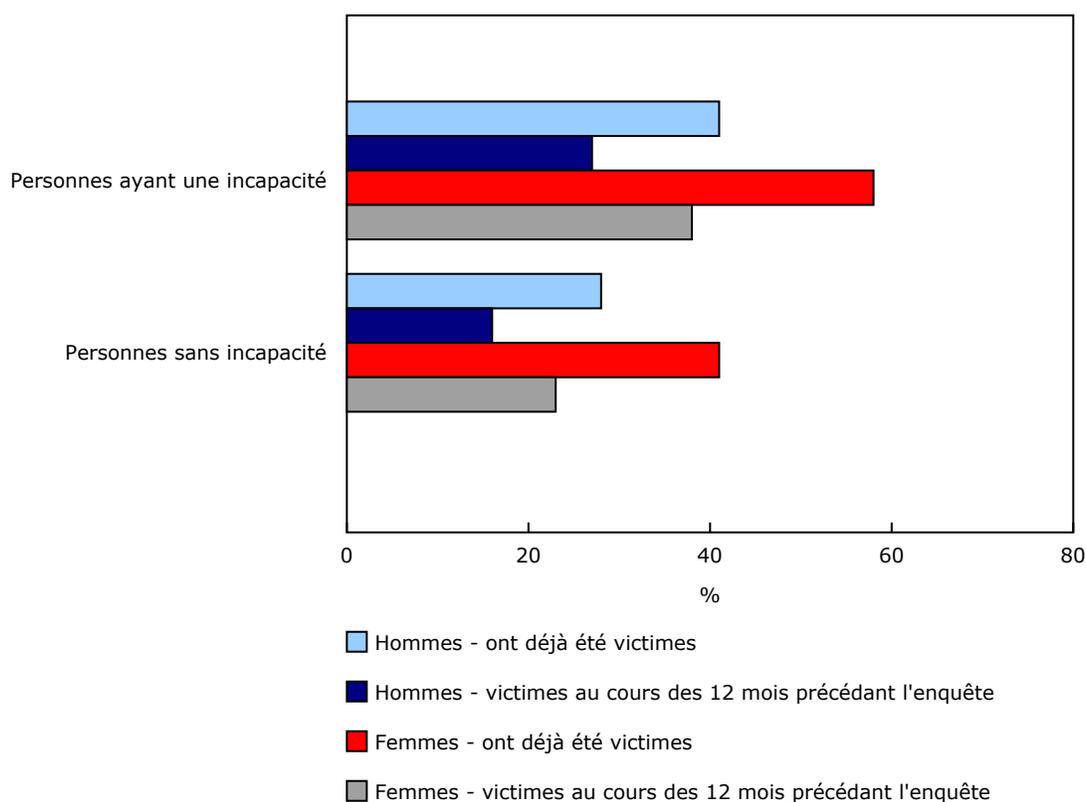
Parmi les Autochtones, 43 % des femmes et 30 % des hommes ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, comparativement à 48 % des femmes non autochtones et à 31 % des hommes non autochtones. Le groupe non autochtone est composé de personnes s'identifiant comme étant des personnes racisées ou non racisées. Un nombre relativement petit d'Autochtones a participé à l'EIST; les différences entre les Autochtones et les non-Autochtones doivent donc être interprétées avec prudence.

Parmi les femmes racisées, 35 % ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, comparativement à 20 % des hommes racisés. Parmi les personnes non racisées, 51 % des femmes et 35 % des hommes ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Le groupe non racisé est composé de personnes s'identifiant comme Autochtones ou Blancs. En raison de la catégorisation des personnes non racisées, les différences en matière de harcèlement et d'agression sexuelle entre les personnes racisées et les Autochtones ou les Blancs ne peuvent pas être présentées dans ce document.

Un peu plus de 1 immigrante sur 3 (34 %) et 1 immigrant sur 5 (20 %) ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Parallèlement, 52 % des femmes nées au Canada et 36 % des hommes nés au Canada ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Les données pour les immigrants et les personnes racisées pourraient être sous-estimées en raison d'obstacles linguistiques, car l'enquête a été menée seulement en français et en anglais.

Ces résultats indiquent que les personnes ayant une incapacité, de même que les femmes en général, étaient surreprésentées parmi les personnes ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Les personnes ayant une incapacité, les femmes et les Autochtones étaient systématiquement surreprésentés parmi les personnes ayant déjà été victimes de harcèlement, de discrimination et de violence dans de nombreuses sphères de la vie. Ces résultats portent uniquement sur ce qui se passe en milieu de travail.

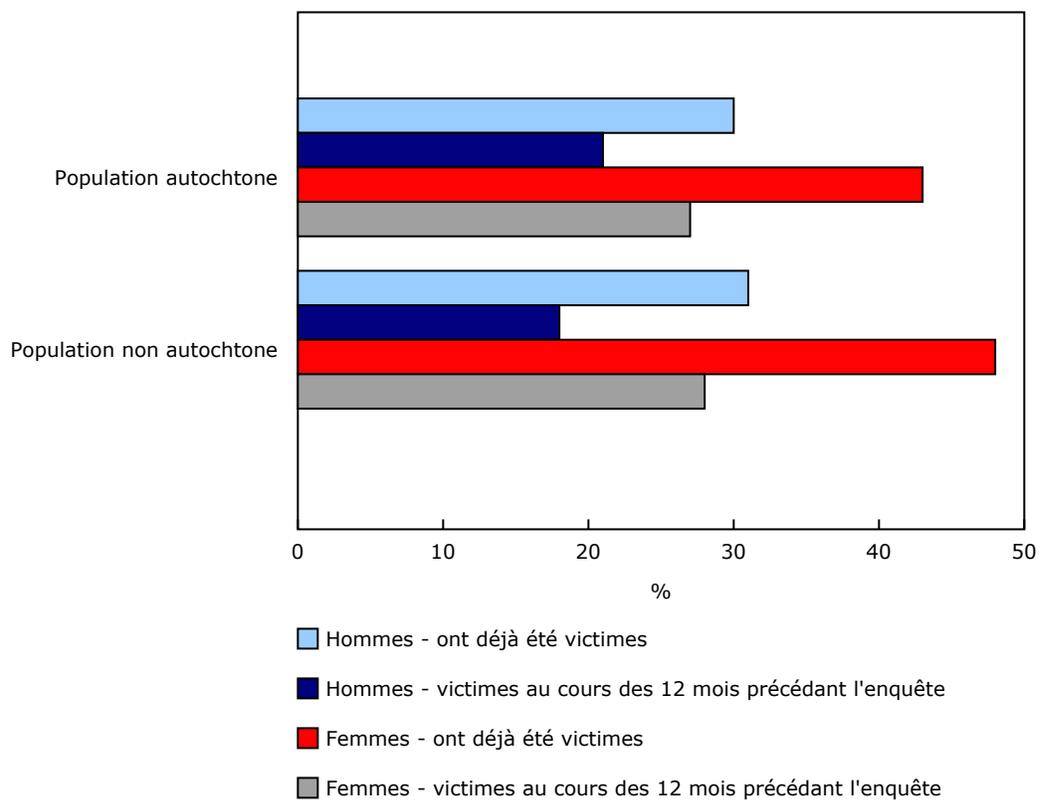
Graphique 5
Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et la situation relativement à l'incapacité



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Graphique 6

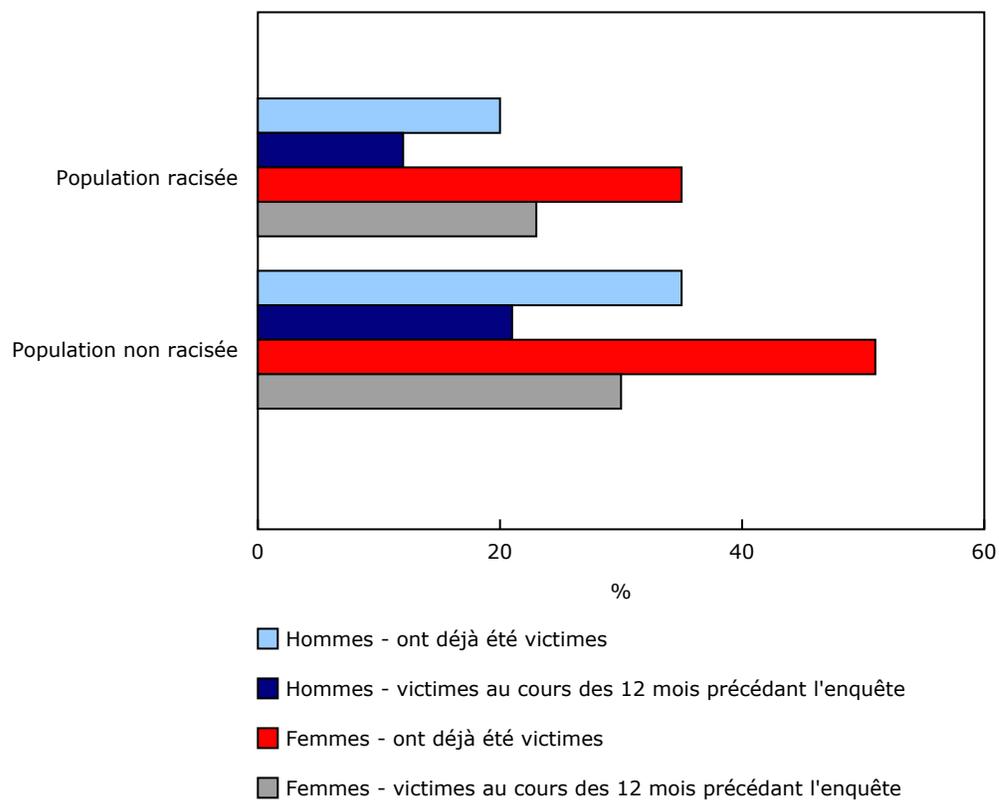
Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et l'identité autochtone



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Graphique 7

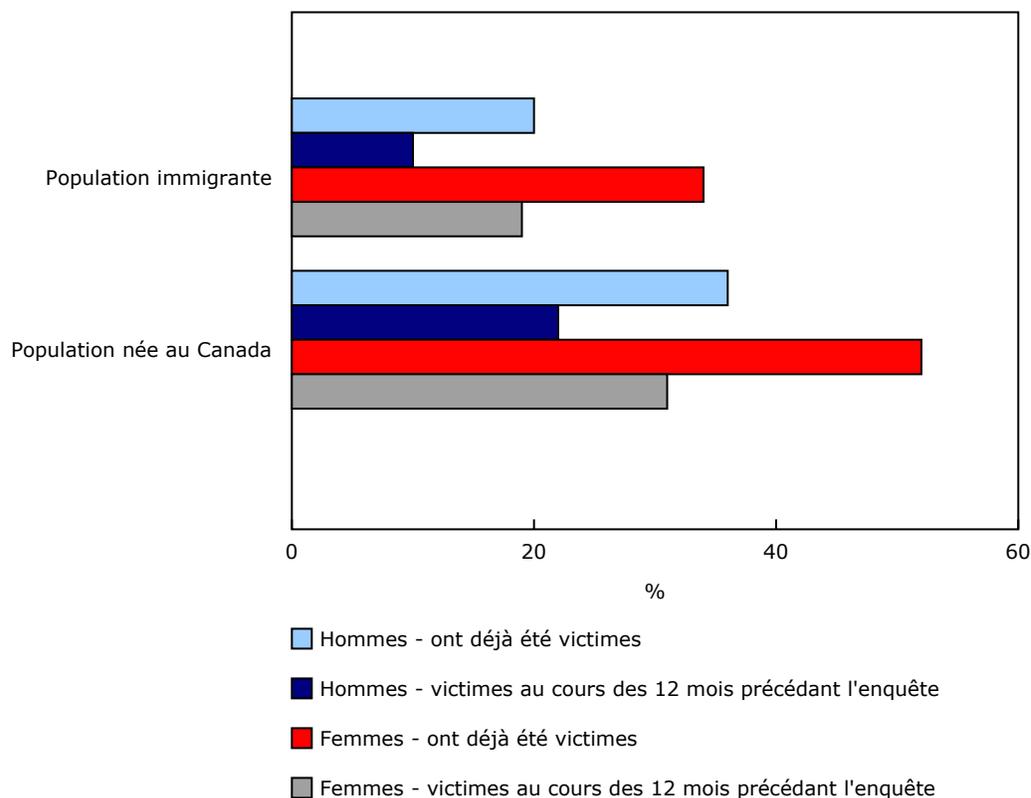
Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et le groupe racisé



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Graphique 8

Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et le statut d'immigrant



Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

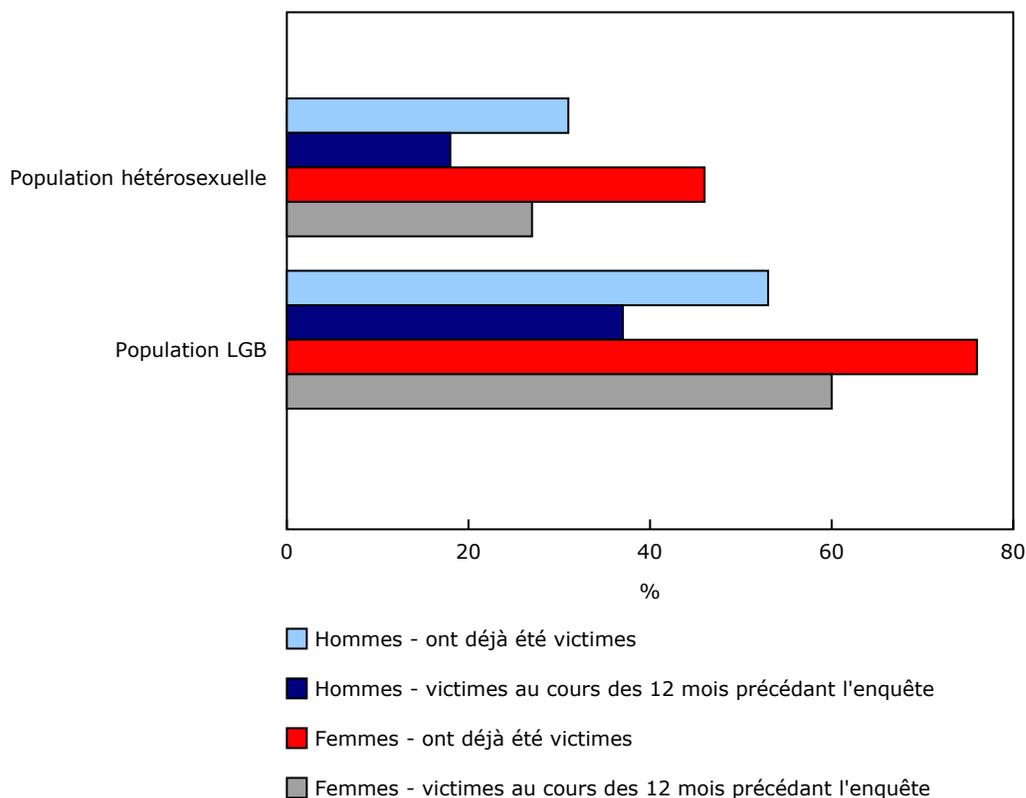
Parmi les personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles, 3 femmes sur 4 et plus de 1 homme sur 2 déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail

En 2020, 76 % des femmes lesbiennes, gaies ou bisexuelles (LGB) et 53 % des hommes LGB ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail. Parallèlement, des proportions plus faibles de femmes hétérosexuelles (46 %) et d'hommes hétérosexuels (31 %) ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail.

Lorsqu'on les a interrogés au sujet des 12 mois précédant l'enquête (expériences vécues en 2019), 60 % des femmes LGB et 37 % des hommes LGB ont déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, comparativement à 27 % des femmes hétérosexuelles et à 18 % des hommes hétérosexuels.

Graphique 9

Proportion d'employés ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail, selon le genre et l'orientation sexuelle



Note(s) : Les données sont trop peu fiables pour être publiées en ce qui concerne l'orientation sexuelle non classée ailleurs.
Source(s) : Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 (5290).

Les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement et d'agression sexuelle à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail

Le CRRG est utilisé pour suivre les progrès en matière d'égalité des genres au Canada au fil du temps. Les données présentées dans cet article appuient l'objectif visant à éliminer toute forme de harcèlement et de violence en milieu de travail en rendant compte des expériences de violence déclarées par les personnes au Canada. Les renseignements sur le harcèlement et la violence en milieu de travail continueront d'être suivis au fil du temps selon une perspective fondée sur l'Analyse comparative entre les sexes Plus, et d'autres indicateurs du CRRG liés à la violence fondée sur le genre à l'extérieur du lieu de travail. Les indicateurs du CRRG fournissent des renseignements sur les expériences de violence fondée sur le genre vécues par les personnes au Canada, ainsi que sur d'autres enjeux de société liés à l'égalité des genres.

Les recherches continuent de mettre l'accent sur les différences selon le genre en ce qui a trait au harcèlement et à la discrimination en milieu de travail dans l'ensemble des lieux de travail au Canada et dans tous les types de profession et d'environnement. Selon une étude menée par Statistique Canada, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être les cibles de violence verbale au travail, soit le type de harcèlement en milieu de travail le plus courant. Cette même étude a révélé que les femmes exerçant une profession dans le secteur de la santé étaient plus nombreuses à avoir été victimes de harcèlement en milieu de travail par rapport aux femmes qui occupaient un emploi dans d'autres secteurs, notamment la gestion; les affaires, la finance ou l'administration;

les sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés; les ventes et les services; et l'éducation, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux. On a aussi constaté que parmi les femmes dans l'ensemble des professions, plus de la moitié ont déclaré que les auteurs du harcèlement sexuel étaient des clients.

Une situation semblable a été observée au sein de la Force régulière des Forces armées canadiennes, où les expériences d'agression sexuelle, de comportements sexualisés et de comportements discriminatoires étaient plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes.

Les femmes exerçant des professions qui étaient traditionnellement occupées par des hommes, comme les professions des métiers, du transport et de la machinerie et des domaines apparentés, étaient aussi plus susceptibles d'être victimes de comportements sexualisés inappropriés.

Selon une autre étude menée par Statistique Canada, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de subir du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail dans les établissements d'enseignement postsecondaire. L'infographie « [Les inconduites sexuelles et la discrimination fondée sur le genre en milieu de travail, 2020](#) », publiée en 2021, indique que 25 % des femmes et 17 % des hommes ont été victimes d'inconduite sexuelle en milieu de travail au cours de l'année précédente. Statistique Canada a aussi révélé que les femmes étaient deux fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes de comportements sexualisés non désirés en milieu de travail. En ce qui a trait à la population de la diversité sexuelle et de genre, les personnes 2ELGBTQ+ occupant un emploi étaient de deux à quatre fois plus susceptibles d'être la cible de harcèlement ou d'agression sexuelle en milieu de travail que les personnes cisgenres et hétérosexuelles occupant un emploi.

Les femmes étaient aussi plus susceptibles que les hommes d'être victimes de harcèlement et d'agression sexuelle à l'extérieur du lieu de travail. Par exemple, une enquête de Statistique Canada a révélé que, comparativement aux hommes, les femmes étaient trois fois plus susceptibles d'être les cibles de comportements sexualisés non désirés en public, quatre fois plus susceptibles d'avoir été victimes d'agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans, et deux fois plus susceptibles de vivre des conséquences émotionnelles négatives engendrées par des comportements sexualisés non désirés. De plus, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir été victimes de toutes les formes de violence entre partenaires intimes (violence psychologique, physique et/ou sexuelle).

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Les tableaux de données du Cadre des résultats relatifs aux genres (CRRG) peuvent être utilisés pour suivre la répartition et la représentation des femmes et des hommes à l'égard de divers sujets et au fil du temps. Pour en savoir davantage sur le CRRG et les produits de données désagrégées selon le genre, veuillez visiter le [Carrefour de statistiques sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle](#).

Le [Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) appuie le Plan d'action sur les données désagrégées de Statistique Canada, en offrant aux utilisateurs l'accès à des portails où sont diffusées des données désagrégées sur divers groupes de population.

Alors que le gouvernement du Canada a adopté et encourage l'utilisation du sigle 2ELGBTQI+ pour désigner les personnes deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre, aux fins d'analyse, le sigle 2ELGBTQ+ est utilisé dans la présente, car dans le cadre des enquêtes de Statistique Canada, des renseignements ne sont pas encore spécifiquement recueillis à propos des personnes intersexuées.

L'Enquête sur les inconduites sexuelles au travail de 2020 a recueilli des renseignements auprès de personnes âgées de 15 ans ou plus qui occupaient un emploi dans l'une des 10 provinces. Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'enquête, voir : « [Enquête sur les inconduites sexuelles au travail](#) ».

Les comparaisons entre les groupes n'ont pas fait l'objet d'un test pour évaluer la signification statistique, les données ne doivent donc pas être comparées. Certaines estimations présentées dans l'article doivent être utilisées avec prudence. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les différences statistiques entre les groupes, veuillez consulter l'article de Juristat intitulé « [Expériences de comportements sexualisés inappropriés, d'agressions sexuelles et de discrimination fondée sur le genre vécues par les travailleurs dans les provinces canadiennes, 2020](#) ».

Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données relatives à la variable sur le genre en deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Dans le texte, sauf indication contraire, la catégorie « Hommes » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires.

Références

« [Harcèlement en milieu de travail au Canada](#) », Regards sur la société canadienne (75-006-X).

« [La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés](#) », Juristat (85-002-X).

« [Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu](#) », Juristat (85-002-X).

« [Le harcèlement et la discrimination chez le corps professoral et les chercheurs des établissements postsecondaires du Canada](#) », Regards sur la société canadienne (75-006-X).

« [Expériences de comportements sexualisés inappropriés, d'agressions sexuelles et de discrimination fondée sur le genre vécues par les travailleurs dans les provinces canadiennes, 2020](#) », Juristat (85-002-X).

« [Les inconduites sexuelles et la discrimination fondée sur le genre en milieu de travail, 2020](#) », Infographies (11-627-M).

« [Les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes, 2022](#) » (85-603-X).

Tableaux disponibles : tableau [14-10-0407-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [5290](#) et [5298](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).